L'Asthme d'été

Chaque année, dans la seconde quinzaine de mai, pour durer environ deux mois, apparaît l'asthme d'été. — Les symptômes sont : le coryza, des éternuements dans les yeux, des éternuements répétés, puis enfin de la gêne respiratoire, les bronches se gonflent et de véritables crises d'asthme se déclarent. — Les meilleures remèdes à opposer à ces crises sont le Nariset Bertiloz contre le rhume de cerveau, et la Poudre Louis Legras contre la suffocation. La Poudre Louis Legras calme instantanément les plus violentes accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, d'oppression, de toux de vieilles bronchites, et guérit progressivement. — Nariset Bertiloz, 1 fr. 25 la boîte. Poudre Louis Legras, 2 fr. 10. Envoi contre mandat adressé à Louis Legras, 130, Bd Haussmann, Paris. 1979

NORD

DOUAI

A coups de tête. — Une cultivatrice, Mme Ducheuse, du faubourg de Béthune, s'étant rendue dans sa pâture pour en faire sortir le chien de M. Célestin Ségard, son voisin, qui poursuivait ses bêtes, a été culbutée à coups de tête par une génisse affolée.

Elle a été blessée à la jambe droite et ressent de violentes douleurs à la tête et dans un côté.

Concert supprimé. — Le concert qui devait avoir lieu aujourd'hui jeudi, à 4 heures, au Parc public, a été supprimé par ordre du général commandant d'armes, la musique de l'école d'artillerie étant appelée à prêter son concours à la fête d'aviation qui a eu lieu à la Brayelle.

Etat civil. — Naissances. — Henri Legeon, rue de Paris, 91 — Jean Dascotte, boulevard Vauban, 52 — Marcel Maufoin, rue d'Esquerchin, 40 — Georgette Andrin, quai de l'Industrie.

Décès. — Stéphanie Velliant, 21 ans, célibataire, Dorignies.

Personnel indéfini. — Un sieur Fernand Rincheval, 35 ans, demeurant rue des Wiets, domestique chez un cantonnier de la ville, avait reçu mission de transporter un wagon de pommes de terre de la gare au quartier du 41e d'artillerie.

Pour cette besogne, on lui avait adjoint un aide, Jules Boulet, 35 ans, journalier, 15, rue des Fripiers.

En cours de transport, les deux bonshommes ont détourné 300 kilos de pommes de terre qui furent recélés par Louis Epudde, 30 ans, marchand de chiffons à Lambres.

Sur la plainte du patron qui a remboursé 24 francs, prix des marchandises détournées, la police a verbalisé.

ANICHE

Un voleur. — A la gare Sainte-Hyacinthe des mines d'Aniche, on a surpris le sieur Georges Ternisien et son amie, Joséphine Dromart, tous deux sans domicile, qui venaient de voler pour environ 60 francs de métaux dans le wagon de secours.

Les deux malfaiteurs ont pris la fuite.

FLINES-LEZ-RACHES

Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira le dimanche 31 mai 1914, à la mairie.

Ordre du jour : 1. Approbation des budgets du Bureau de Bienfaisance ; 2. Permission de moisson classe 1914 ; 3. Fête nationale du 14 juillet ; 4. Abonnement des brasseurs de Flines à l'octroi ; 5. Cotes irrécouvrables ; 8. Prime de légitimation Richart ; 7. Assistance obligatoire (admissions) ; 8. Assistance aux familles nombreuses (admissions) ; 9. Assistance aux femmes en couches.

A 9 heures du matin, réunion des commissions des fêtes, des finances, des travaux, des écoles.

Accident mortel. — Au cours de son travail aux mines de Flines, un ouvrier mineur, Joseph Dutilleul, âgé de 40 ans, a été tué net par le choc d'une pierre qui s'est détachée du toit de la mine.

Le malheureux, qui était marié et père de 10 enfants, dont l'aînée, une fille, a 16 ans, a été reconduit à son domicile à Anhiers.

LANDAS

Une collision. — Une collision s'est produite entre un cycliste, M. Camille Danna, de Mouchin, et la voiture de Mme Delcroix, d'Aix.

M. Danna, gravement blessé, a été reconduit chez ses parents où il a reçu les soins d'un docteur.

Au voleur. — On a volé une plaque de cyclette au préjudice de M. Victor Loqat, journalier.

SOMAIN

A feu. — Un commencement d'incendie dû à une cause accidentelle, s'est produit dans la boulangerie de M. Louis Picard, rue Gambetta. Il a été promptement éteint.

Les dégâts peu importants sont couverts par une assurance.

Au voleur. — On a soustrait une plaque de cycrolte sur le vélo de M. Amand Morelle, chaudronnier.

VALENCIENNES

Les tramways électriques. — La ligne électrifiée de Valenciennes à Saint-Amand sera livrée au public le dimanche 31 mai. Mais en raison des difficultés suscitées à la compagnie des chemins de fer économiques du Nord par la compagnie d'Anzin, au sujet de la traversée du passage à niveau de la rue de Saint-Amand, presque à la hauteur de la place d'Anzin, il y aura un transbordement à ce passage à niveau.

Les processions. — M. le docteur Tauchon, maire, vu la lettre en date du 11 de ce mois par laquelle M. le doyen de l'église Notre-Dame demande l'autorisation de faire circuler sur le territoire de la ville les deux processions qui ont lieu habituellement aux fêtes de l'Assomption et du Saint-Cordon ;

Vu les articles 91, 94 et 97 de la loi du 5 avril 1884 ; vu l'arrêté de son prédécesseur en date du 7 août 1907, a pris l'arrêté suivant :

La circulation en ville des processions des 15 août et 13 septembre est autorisée.

Ces cortèges ne pourront stationner sur la voie publique ; ils devront suivre les itinéraires qui seront indiqués par des arrêtés ultérieurs.

Toute cérémonie du culte et tout service religieux sont interdits hors des édifices consacrés au culte.

Il est interdit au public et aux manifestants de se livrer à aucun acte de nature à troubler l'ordre.

M. le commissaire central de police est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN

Election. — Le scrutin pour l'élection de deux conseillers municipaux a donné les résultats suivants : inscrits, 288 ; votants, 227.

Union républicaine : Léon Haudegond, 114 voix, élu ; Henri Massart, 107 voix.

Socialistes unifiés : Louis Miny, 111 voix, élu ; Joseph Hourey, 106 voix.

AVESNES

ETROEUNGT

Concours de Crosse. — Au concours de dimanche, organisé par « L'Union », société de Crosse au but, étaient venus de nombreux amateurs des environs, jusque de Saint-Amand, Fâlleries, Avesnelles et Sars-Poteries.

Les concurrents, en nombre de 250, ont défilé, crosse sur l'épaule, à deux heures et demie, en un cortège qu'entraînait une clique de Lambours et clairons, ainsi que le Fanfare municipale.

La répartition des joueurs s'est faite aussitôt après, au Café Deramix. Puis ont commencé les jeux.

Dix-neuf planches avaient été installées. Jusque cinq ou six heures, ce fut sur tous les points de la commune une animation générale.

Pour le classement final, une planche avait été installée près de la gare. On y vit un vétéran de quatre-vingts ans, M. Oscar Ramelot, d'Etreunt, y disputer un prix et l'obtenir, grâce à une agilité surprenante pour un homme de cet âge.

Le concours commença par deux séries de dix chouettes.

Il était tard dans la soirée quand les résultats du concours furent proclamés. Les prix furent arrosés de champagne.

Après quoi, on danse.

Voici comment s'est établi le classement au palmarès :

Prix de séries. — 1er, Emile Deresmes ; 2e, Juliee Legé ; 3e Désiré Brunot ; 4e, Alfred Joly ; 5e, Jules Canlot (Avesnelles).

Concours régional. — 1er prix, Désiré Brunot ; 2e, Leclercq-Vanesse (Sars-Poteries) ; 3e, Paul Lefebvre ; 4e, Albert Lefebvre ; 5e, Julien Légé ; 6e, Emile Deresmes ; 7e, Omer Béthy (Avesnelles) ; 8e, Jules Canlot (Avesnelles) ; 9e, Louis Hector (Saint-du-Nord) ; 10e, Edmond Piot ; 11e, Alfred Audry ; 12e, Maurice Fontaine (Fâlleries) ; 13e, Charles Thiébaux (Avesnelles). 14e et 15e, Robert Garin et M. Delattre (Avesnelles), ex aequo ; 16e, Théry-Clou (Sars-Poteries) ; 17e, Oscar Ramelot.

SAINT-HILAIRE-SUR-HELPE

La série des vols continue. — La semaine dernière, M. Victor Hannoye, propriétaire au Grand Fuschau, constatait qu'un veau laissé en pâture lui avait été volé.

— A peu près dans le même temps, on volait un canard chez M. Louis Heussy, route de Landrecies.

— Lundi, en pleine après-midi, un audacieux voleur a pénétré dans la ferme de M. Fruit, à La Carpette, s'est introduit dans une étable et en a fait sortir un veau, qu'il a emmené on ne sait où.

DOUSSOIS

Un cycliste renverse une jeune fille... et se sauve

Hier, la jeune Lucie Wattrelez, 13 ans, dont le père tient un estaminet à Doussois, jouait devant la maison de ses parents, quand elle fut renversée par un cycliste qui arriva sans crier gare.

La jeune fille, qui n'a pas encore été examinée par un médecin, se semble pas gravement blessée. Toutefois, elle se plaint de douleurs internes.

Quant au cycliste, que l'on dit être un sieur Jules Christophe, après être arrivé sans faire fonctionner l'avertisseur, il a continué sa route en injuriant le père de l'enfant.

Où était le charretier ? — Procès-verbal a été dressé à S..., domestique à Maubeuge qui avait abandonné son attelage sur la route.

VIEUX-RENG

Un locataire refuse de livrer son nom et part en brisant les vitres. — Plainte a été portée par M. le Maire de Vieux-Reng contre un individu qui était venu s'installer, voici quelques jours, dans la commune, avec une femme et cinq enfants.

Cet individu ne travaillait pas. Ses allures émurent les voisins et il fut prié de déclarer son état civil.

Il refusa. Il tendia que le Maire de la commune était parti requérir le garde-champêtre. Il prenait, avec toute sa suite, la direction de la Belgique.

Mais en partant, il avait brisé les vitres de son logement.

Obéissez à la loi française. — Procès-verbal a été dressé à la femme F..., sujette belge, enbarcière, qui n'avait pas de feuille d'immatriculation.

HOUDAIN

Et la plaque ? — Procès-verbal a été dressé au jeune S..., marbrier, dont le vélo était dépourvu de plaque d'identité.

MAUBEUGE

Vous n'avez rien à déclarer ? — Procès-verbal a été dressé à Dallé, sujet italien, marchand ambulant, qui exerçait sa profession sans en avoir fait la déclaration.

Vitres brisées. — Mercredi matin, un camion tournant à l'angle de la place Mabuse et de la rue de la Croix, a heurté deux petites vitrines d'exposition des « Magasins Réunis ».

Des glaces, d'une certaine valeur, ont été réduites en miettes.

HAUTMONT

Pirme plano.... — Contravention a été dressée à Mme S..., marchande de légumes, dont le cheval allait à une vitesse excessive.

CAMBRAI

Une chute. — Henri Milloit, 33 ans, colleur, chargeait des sacs de sucre aux docks de Cambrai. En portant un sac, il glissa et en tombant se fit une blessure assez grave à la tête.

CARNIÈRES

Arrestation. — Etant en état d'ivresse, Dromard, 35 ans, marchand de bakis, se promenait en titubant dans les rues de la commune. Il rencontre les gendarmes qui précisément le cherchaient pour l'inviter à aller à la maison d'arrêt de Cambrai purger une peine de trois jours de prison prononcée contre lui pour ivresse. Résigné et nanti d'un nouveau procès, Dromard suivit docilement les gendarmes.

PAILLENCOURT

Violences. — A l'estaminet Gilleron, M. Gustave Leleu, 62 ans, journalier, prenait tranquillement une chope, lorsque survint Maillet Arthur, qui, sans aucune provocation, se jeta sur M. Leleu, le renversa par terre et le traîna dans la rue où il le frappa à coups de poing et le jeta sur le voie ferrée proche du cabaret. Son exploit accompli, Maillet s'enfuit.

M. Leleu, sérieusement blessé, a porté plainte.

QUIÉVY

— La lettre suivante vient d'être adressée par M. le Préfet du Nord, à M. Paul Bersez, sénateur :

« Lille, le 23 mai 1914.

« Mon cher sénateur,

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la demande par laquelle la commune de Quiévy sollicite le paiement de la somme de 14.385 francs, reliquat de la subvention qui lui a été accordée par l'Etat, pour la construction d'une Ecole de Filles.

« Je m'empresse de vous faire connaître que, le 6 mai courant, j'ai adressé à M. le Ministre de l'Instruction Publique des propositions en vue de l'ordonnancement de cette somme.

« Dès que la décision de M. le Ministre me sera parvenue, je la notifierai à M. le Maire de Quiévy.

« Veuillez agréer, etc....

« Félix TREPONT. »

LIGNY-EN-CAMBRESIS

Fête communale. — A l'occasion de la fête communale, la municipalité avait organisé des jeux et concours dotés de nombreux prix et qui avaient groupé de nombreux concurrents. Voici les noms des lauréats :

Arc. — 1er prix, Nicolas Hoët, de Cauchy ; 2e, Félix Langlet, de Cauchy ; 3e, Léonde Lecerf, de Ligny ; 4e, Alfred Tasson, de Ligny ; 5e, Camille Drancourt, de Ligny ; 6e, Jules Parmentier, de Fontaine-au-Pire.

Flèchette. — 1er prix, Oscar Ramette, de Cauchy ; 2e, Augustin Delbart, de Caudry ; 3e, Pierre Soriaux, de Saint-Hilaire ; 4e, Arthur Delaocourt, de Caudry ; 5e, Banse, d'Awoung ; 6e, Olivier Lévêque, de Beauvois.

Javelot. — 1er prix, Emile Soisson, de Caudry ; 2e, Charles Danchet, de Caudry ; 3e, Pierre Ego, de Ligny ; 4e, Gabriel Cordier, de Ligny ; 5e, Cyrille Leduc, de Walincourt ; 6e, Douchet Benoit, de Ligny.

Ballon. — 1er prix, Ernest Godart, de Montigny ; 2e, Louis Caullier, de Beauvois ; 3e, Louis Fontaine, de Caudry ; 4e, Henri Lefebvre, de Ligny ; 5e, Augustin Guimet, de Ligny ; 6e, Aimé Rufin, de Beauvois.

En outre, 40 autres prix ont été également distribués pour les quatre concours.

Liqueurs Bardinet

LE NOM BARDINET est le gage de SUPÉRIORITÉ

HAZEBROUCK

Un blessé aux Aciéries d'Isbergues. — Le nommé Georges Vesseur, 17 ans, demeurant rue de Thérouanne prolongée, et dont les parents sont rabaretiers à l'Etelin, était occupé à son travail, lorsqu'il reçut sur le pied une pièce de fer qui le contusionna très fortement.

Ses camarades le transportèrent à l'hospice, où il reçut les premiers soins.

La Commission des Fêtes. — La Commission des Fêtes s'est réunie le 27 courant, à 6 heures et demie du soir, dans une des salles de l'Hôtel de Ville, à l'effet de préparer le programme de la fête du quartier du Nouveau-Monde, pour le dimanche 7 juin.

Course cycliste. — Voici le résultat de la course organisée par M. Arthur Bourez :

Le départ et l'arrivée ont eu lieu en face du Café Deler, route de Vieux-Berquin

1re catégorie, 1er, R. Meurillon, en 1 h. 04 m. 58 s. ; 2e, J. Allender, en 1 h. 06 m. 58 s. ; 3e, A. Dubois, en 1 h. 08 m.

2e catégorie : 1er, R. Dehaudt, en 1 h. 01 m. 43 s. ; 2e, M. Drolo, en 1 h. 01 m. 57 s. ; 3e, G. Sautrain, en 1 h. 02 m. 12 s.

3e catégorie, 1er, J. Crignon, en 1 h. 01 m. 35 s. ; 2e, M. Drolo, en 1 h. 04 m. 45 s. ; 3e, Duverlie, en 1 h. 04 m. 46 s.

DUNKERQUE

Chambre de Commerce. — Renouvellement du bureau. — La Chambre de Commerce a renouvelé son bureau, provoqué par le départ de M. Herbart.

Il est composé comme suit : Président : M. Hutler ; vice-présidents : MM. Lesti-Woussen et Maurice Duchateau ; secrétaire, M. François Bernard.

M. Hutler, président, est ingénieur-civil, ancien représentant de la Cie de Denain-Anzin, et courtier maritime. Il fait partie de la Chambre de Commerce depuis de nombreuses années. Il possède à un haut degré toutes les qualités techniques que l'on est en droit de demander à un président d'une Chambre de Commerce aussi importante que celle de Dunkerque.

Un aviateur dunkerquois atterri en Belgique. — L'aviateur militaire Verwichit, notre jeune et courageux concitoyen, quittait Maubeuge lundi matin, à bord d'un avion, pour se rendre à Dunkerque. Pris par la tempête, il fut poussé en Belgique et a atterri à Roussue.

Accidents au port. — Le docker Wilbon Désiré, portant un sac d'avoine, est tombé au moment où il passait sur la planche reliant le vapeur en déchargement « Magdeleine » au wagon. Il se plaint de douleurs internes et a été assez grièvement blessé à la tête.

— Le mécanicien Cordier Pierre, du trois-mâts « Nantes » a eu la main gauche prise dans les engrenages au cours d'une manœuvre du treuil. L'infortuné a eu quatre doigts écrasés. Il a dû être transporté à l'hôpital.

Voleur de fonte. — Le nommé Danckaert Edouard a été arrêté hier soir, à 9 heures, près de l'écluse de Bergues. Il poussait un chariot à bras sur lequel se trouvaient 5 grenades de fonte pesant 125 kilos. Questionné habilement, Danckaert avoua avoir volé cette fonte dans le chantier de construction de navires de M. Ecolin. Il ajouta que le chariot à bras appartenait à M. Cornemanse, dont le chantier est contigu au premier. Il s'en était également emparé. Danckaert a été écroué.

Jambes cassées. — Un ouvrier travaillant aux chantiers des Nouvelles Galeries, Alexandre Heldebouch, âgé de 24 ans, a eu la jambe droite fracturée par une poutre. Il fut transporté à son domicile.

— Hier soir, vers 6 heures et demie, le docker Vanhouille Alphonse a été blessé à la jambe par la chute d'une planche qui s'était détachée de l'étiage d'un magasin. Il fut transporté à son domicile.

CAPPELLE-BROUCK

Election municipale. — Scrutin de ballottage du 24 mai. — MM. Delforter Arthur, 180 voix, REU. — Willocq G., 163 v., ELU. — Claeys J., 161 v., ELU.

VOS CHEVEUX

Tombent-ils, sont-ils fâlbles, fourchus de la pointe ou gris?

Avez-vous des Pellicules, Seborrhée grasse, blanchissaient du cuir chevelu, des Pliques noires, etc.

Essai suivant la méthode (7 fr. 25) franco du Prof. G. BARNET D.-E., Spécialiste, 28, Boul. de Sébastopol, Paris.

Résultat général en quelques jours.

Nombreuses attestations. Renseigné et notice Fr. Vinh. 14 14 fr. gratis. 1713

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE

Société de Tir « Les Volontaires Béthunois ». — 50e fête fédérale des Sociétés de tir à longue portée de la région du Nord, et 28e concours annuel de la société, du 28 juin au 28 juillet 1914. Nombreux prix et primes. Cibles à 200 mètres. Toutes armes et réglementaires. Belle balle. Tir réduit à 20 mètres. Flobert. Revolver. Sanglier et Ball-Trapp. Concours de dames.

Catégorie spéciale pour les sociétés de préparation militaire.

Le programme qui paraîtra dans les premiers jours de juin sera envoyé à toute personne qui en fera la demande à M. Bar, président, ou à M. Fortin, secrétaire.

LIEVIN

— Dans la ville depuis quelques jours, on pouvait voir se promener à travers les rues un individu porteur d'un tronc, allant quêter et avait dirigeant une escouade de bambins dont deux lui appartenaient. Ces derniers se livrant à la mendicité, M. Mercteau, commissaire de police, dont l'attention fut éveillée par ces agissements, dressé procès-verbal contre le porteur du tronc, nommé Auguste Marlière, sans profession, qui aura à répondre du délit de mendicité et d'emploi d'enfants à solliciter l'aumône.

— Le nommé Cyrille Versaille, 26 ans, est un homme qui ne se gêne guère, aussi pour outrage public à la pudeur a-t-il vu dresser procès-verbal.

— Il y a quelques semaines, les frères François et Jean Guislain Dilly, mineurs, étaient condamnés en correctionnelle, à la suite d'une déposition du garde Bossu. Depuis, chaque fois qu'ils rencontrent celui-ci, ils tiennent vis-à-vis de lui des propos désobligeants.

Sa patience à bout, le garde les gratifie d'un procès-verbal pour outrages à agents dans l'exercice de ses fonctions.

— L'Arabe Choukrat Ammar, 19 ans, de retour du cinématographe, avec son ami Chidec, croisa Léon Paquet, 20 ans. Pour un motif encore mal défini, une querelle s'éleva entre eux. Paquet mettant l'Africain en lui porte un coup de couteau à la main droite.

Arrestation. — Jules Castra, 26 ans, se présenta au poste de police pour y demander un bon de pain à l'agent Delamarre. Ce dernier, à qui le nom de Castra n'était pas inconnu, puisqu'il fait l'objet d'un extrait de jugement le condamnant à 6 jours de prison pour coups et blessures, l'arrêta.

Violences. — Léandre Dhondt, mineur, 36 ans, prétendit entrer dans la cuisine de l'estaminet Debruycker. Un pensionnaire, Gustave Himpe, mineur, 38 ans, lui barra la route et lui assène un coup à la tête à l'aide d'un instrument tranchant. Procès-verbal a été rédigé à ce charge par les gendarmes.

LOOS-EN-GOHELLE

Réunion. — Deux voisins, Mme Marie Ponchant veuve Dehaffringue, et Louis Offre, 37 ans, sont loin de vivre en paix. Quand ils se rencontrent ils s'invectivent des mots les plus grossiers et chaque fois un échange de coups termine la querelle. Ces jours derniers encore, Offre étant ivre, rossa au voisine pour un motif futile. Il fait l'objet d'un procès-verbal.

LENS

— Le Conseil municipal se réunira samedi prochain 30 mai, à huit heures du soir, salle de l'ancienne Mairie.

Ordre du jour : 1. Aliénés indigents, part de la Ville ; 2. Repos hebdomadaire, demandes de dérogation ; 3. Sapeurs-Pompiers, emploi de la subvention de l'Etat ; 4. Retraites des employés communaux, décret d'autorisation ; 5. Enseignement, direction d'Ecoles, avis du conseil ; 6. Institut Michelet. Indemnité de résidence aux professeurs, ouverture d'un crédit supplémentaire ; 7. Fête laïque, ouverture de crédit ; 8. Ecole Nationale des Arts et Métiers, demandes de bourses, avis du conseil ; 9. Pétition en faveur de la création d'une recette auxiliaire des postes à la cité de la fosse n° 12, avis du conseil ; 10. Conseil des Prud'hommes, état des dépenses pour 1913, approbation ; 11. Conseil des prud'hommes, dépenses pour 1913, approbation du rôle de recouvrement ; 12. Rôle de recouvrement de la taxe sur les élèves étrangers à la commune en 1914, approbation ; 13. Marais, contribution foncière et taxe de main-morte pour 1914, rôle de recouvrement, approbation ; 14. Octroi, procès Collette, autorisation de poursuivre ; 15. Budget des chemins vicinaux pour l'exercice 1915, approbation. 16. Chemin de grande communication n° 162, occupation de la Société des Eaux de Lens, prolongée ; 17. Demande de création d'ouverture sur le terrain, de l'Hôtel de Ville (M. Dieudonné, pharmacien) ; 18. Assistance aux familles nombreuses ; 19. Assistance obligatoire ; 20. Questions diverses.

AUCHEL

— Le Conseil municipal d'Auchel se réunira samedi 30 mai 1914, à 7 heures du soir, en la mairie.

Ordre du jour : continuation session ordinaire de mai et approbation du budget additionnel de 1915.

— La commission des finances se réunira le vendredi, à 6 heures du soir, à la mairie, pour l'établissement du budget additionnel de 1915.

Caisse d'épargne de Lillers (succursale d'Auchel, intérêt 3 %). — Séance du dimanche 24 mai, de 7 h. à 11 h., à la mairie d'Auchel, sous la présidence de M. Brasseart Anatole : versements, 700 fr. ; remboursement, néant.

En raison des fêtes de la Pentecôte le bureau de la caisse d'épargne ne sera pas ouvert dimanche prochain.

La séance du 7 juin sera présidée par M. Crœnne Achille, administrateur.

Cours du marché au beurre et volailles du mardi 26 mai. — Beurre, la livre 1 fr. 40 à 1 fr. 50 ; œufs, le quarteron, 2 fr. 40 à 2 fr. 60 ; poulets jeunes, 3 fr. à 5 fr. la couple ; lapin, de 2 fr. à 5 fr. ; poule séparée, 3 fr. à 4 fr. 50 ; dindes et dindons, 6 fr.

CARVIN

Une belle manifestation de sympathie. — Lundi soir, la Ligue Républicaine Carvinoise, ligue dont l'effectif vient de se renforcer d'une façon enthousiaste et spéciale, fêtait le citoyen Henri Sougey à l'occasion du 30e anniversaire de ses fonctions de conseiller municipal.

Certes, ce ne fut pas là une de ces cérémonies où des discours de commande, où des flots d'éloquence viennent s'abattre sur la tête de celui qui en est l'objet, en le couvrant à plaisir de fleurs, en lui décernant des éloges pompeux et de convention, d'une sincérité plutôt douteuse. Non, ce fut une manifestation magnifique où le cœur tenait la plus large place et où l'effection s'épanouissait confiante et joyeuse. D'ailleurs, quand nous aurons dit que le nombre des présents dépassait 200 personnes, nous aurons suffisamment souligné l'importance de cette belle et inoubliable soirée.

Immédiatement après le repas du souvenir, souvenir qui consistait en un élégant bureau orné d'un superbe bronze le citoyen H. Sougey prit la parole et prononça sous l'empire d'une émotion sincère, avec cette éloquence vibrante et communicative qui est la sienne, un remarquable discours fréquemment haché d'applaudissements et d'ovations prolongées.

L'Harmonie Municipale, sous la direction de son distingué chef M. Legrand, fit entendre les plus beaux morceaux de son répertoire, et on peut affirmer que l'allégresse fut générale, car tous les figueurs étaient joyeux de donner ce témoignage de profonde sympathie à celui qui, depuis près de 40 ans, a été, est et restera un vaillant, un vrai et sincère républicain.

Vive, Vive le Maire de Carvin !

FOUQUIERES-LEZ-LENS

— La dame Aline Franchomme, 23 ans, demeurant route de la Posse n° 7, a porté plainte contre son ami Maurice Trufier qui, en la quittant, a emporté des effets lui appartenant.

— M. Alphonse Saintenoy, mineur, retraité, demeurant au passage à niveau des Mines de Courrières, fut victime d'un vol de lapins. Il fit part aux gendarmes de ses soupçons sur un individu qu'il avait surpris chez lui ces jours derniers, et qui avait invoqué le prétexte de lui emprunter une cigarette. Les militaires se mirent en quête et découvrirent le voleur, un sieur Antoine Meunier, 30 ans, qu'ils arrêtèrent malgré ses dénégations. Son fils, Fidèle, 8 ans, qui l'avait vu à l'œuvre, confirme les charges relevées par les gendarmes. Il leur déclara aussi que son père lui avait fait voler des casquettes à un étalage.

BILLY-MONTIGNY

— Ekmi Ali, 27 ans, mineur, demeurant rue Voltaire, eut une discussion avec François Bouliez, 31 ans, parce qu'il voulait quitter ce maison où il logeait sans payer, 40 francs due pour frais de pension. L'Algérien et le cabaretier échangèrent des coups. Les gendarmes ont verbalisé.

HÉNIN-LIÉTARD

— Jean Prévost, maçon, 44 ans, se fit servir à boire dans plusieurs cafés, rue Elie-Gruyelle, et ne paya pas. Les gendarmes l'ont arrêté.

BOULOGNE

CALAIS

Incendie d'une maison. — 8.000 francs de dégâts. — Un incendie assez violent s'est déclaré, mercredi, à 10 heures 30, dans une chambre située au-dessus de l'estaminet tenu par M. Jules Vandembroucque-Crussart, 177, rue des Quatre-Coins.

Tout le premier étage, composé de trois pièces, a été complètement brûlé, ainsi que tous les meubles qu'elles contenaient. Le cafetier et son beau-frère ont réussi à sauver un sac contenant 700 francs en écus et un billet de cent francs que le grand'mère tenait caché dans la poche d'un jupon placé dans une armoire.

Après l'incendie, dont les pompiers ont eu raison au bout de 45 minutes, on a retrouvé, sur une planche d'armoire, sept pièces de cinq francs fondues et dont certaines étaient soudées ensemble. Les dégâts, couverts par une assurance, se montent à 8.000 francs. Quant aux causes du sinistre, on les ignore.

Chapitre de l'aviation. — Le lieutenant aviateur Thénaud, avec son mécanicien Raynaud, sont partis, ce matin, à 10 h. 05, malgré un vent très violent, pour Douai.

Le lieutenant Pégo, avec son mécanicien, a atterri, mercredi, à 8 heures 10, à l'aérodrome. L'aviateur a mis 2 h. 10 pour venir d'Hardelot, distant de Calais de 37 kilomètres. Il eut à lutter, durant tout le parcours, contre un vent debout des plus violents.

Accident mortel au port. — Un docker est écrasé sous une pile de bois et meurt en arrivant à l'hôpital. — Un docker, Ernest Batté, 38 ans, était occupé, mardi soir, au déchargement du vapeur « Normandie », chargé de bois. Par suite d'une glissade, le docker tomba à le renverse et reçut sur le poitrine une pile de bois qui lui broya plusieurs côtes. Relevé et transporté, dans une voiture, à l'hôpital Saint-Pierre, il y mourut, pendant que de la voiture on le déposait sur une civière, pour être conduit dans le salle d'opération.

Un gamin de seize ans viole une fillette de cinq ans. — Le jeune Wellecam Auguste, apprenti savetier, âgé de 16 ans, demeurant boulevard Victor-Hugo, aiguit à l'atelier de son patron, quand la fille de celui-ci, âgée de 5 ans, vint le rejoindre pour lui tenir compagnie. Le misérable en profita pour se livrer sur elle à un acte obscène. La gamine poussa des cris et la mère, accourue voir ce qu'il y avait, constata l'ignoble attentat auquel venait de se livrer l'apprenti.

Le docteur Sénéchal, appelé, releva des ecchymoses et la fillette raconta l'attentat dont elle venait d'être victime. Le jeune savetier a été arrêté et dirigé sur Boulogne.

Bureau de tulles mis à sac. — Le bureau de tulles situé rue des Sous-Pans, a reçu, cette nuit, la visite de cambrioleurs qui ont emporté, en tout et pour tout, 50 centimes.

Par contre, ils ont laissé un couteau et un ciseau de menuisier.

Ces voleurs sont activement recherchés.

Eleveurs. Agriculteurs

avez-vous constaté que depuis plusieurs années, tous les animaux primés au Concours agricole de Paris étaient engraissés avec le PHOSPHATOSE.

Ce produit, à base de phosphates assimilables et de végétaux de choix, est d'un prix très modique puisqu'il n'atteint que de 0,30 à 1,20 par mois et par tête, selon le sujet traité. Des milliers de lettres en attestent la supériorité, car c'est l'aliment-type de reconstituant vital qui accélère la croissance.

Pour tous renseignements, adressez-vous à l'Administration de la PHOSPHATOSE, 85, rue de Maubeuge, à Paris. 1862

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 27 Mai 1914

La fermeture des petits bars

Nous avons signalé à nos lecteurs la condamnation prononcée le 24 avril, par le Tribunal de simple police de Lille, contre Philomène Leclercq, femme Voiquin, 39 ans, pour infraction à l'arrêté municipal tel en joignant la fermeture du bar qu'elle tenait rue des Tanneurs, 30, sous l'enseigne « Bar Philo ». La contrevenante avait été condamnée à payer une amende de 5 fr., et à fermer son établissement.

Sur appel interjeté par Philomène Leclercq, l'affaire est revenue hier devant le Tribunal correctionnel, qui l'a mise en délibéré après plaidoirie de Me Macquart, et un réquisitoire très documenté de M. le substitut Guyérol.

A signaler qu'à le même audience, dans une affaire analogue, le Tribunal a confirmé un jugement de simple police de Lille condamnant Marie Leroyer, 28 ans, cabaretière, rue Jean-Jacques-Rousseau, à 10 jours de prison, 15 francs d'amende et à la fermeture de sa maison.

BICYCLETTES

TERROT

avec ou sans changement de vitesse

Seule récompensée aux concours du T. C. F.

Demander Catalogue et Prix à

L. HANNESSIER, 63, rue Nationale

LILLE